



AVIS GENERAL DE PASSATION DES MARCHES RELATIF AU PLAN DE PASSATION DES MARCHES N°16 DU COMPACT

Le gouvernement du Bénin, à travers son représentant MCA-Bénin II, a reçu une subvention de Trois Cent Soixante Quinze millions (375 000 000) Dollars US du Millennium Challenge Corporation («MCC»), une agence du gouvernement des Etats-Unis d'Amérique pour la mise en œuvre du MCC Compact («le Programme») et pour atteindre ses objectifs. Dans le cadre du Programme, il entend utiliser une partie des fonds pour les paiements des contrats de biens, de travaux et de services. La contribution du gouvernement du Bénin à ce Programme est de Vingt-huit Millions Cent Vingt-cinq Mille (28 125 000) Dollars US.

Le Financement MCC est alloué par le Congrès des États-Unis et réservé à l'avance au Compact, sans financement progressif ou partiel. Ainsi, lorsqu'un contrat est signé avec une Entité MCA, les fonds sont déjà disponibles pour l'Entité MCA et, pour la plupart des contrats, les factures sont payées directement aux contractants/ consultants/fournisseurs par le Trésor américain.

Le présent Plan de Passation des Marchés N°16 qui fait suite à l'entrée en vigueur du Programme intervenue le 22 Juin 2017, couvre la période du 1^{er} avril 2022 au 30 Mars 2023. Les activités composant le plan se présentent comme suit :

Montant estimatif : 150 000 Dollars US
Période couverte : 1^{er} Avril 2022 – 30 Mars 2023
Marchés des biens
Marchés de biens pour la Direction de l'Administration et des Finances (DAF) du Programme MCA-Bénin II incluant : <ul style="list-style-type: none">• Acquisition de fournitures de bureau au profit de MCA-Bénin II.• Acquisition de biens ou et de prestations, pour un montant inférieur ou égal à 5 000 Dollars US par contrat, en appui aux projets et à l'administration.
Marchés de services de consultants
Consultants individuels pour la Direction de l'Administration et des Finances (DAF) du Programme MCA-Bénin II incluant : <ul style="list-style-type: none">• Recrutement de consultants individuels pour appuis techniques et assistance au MCA-Bénin II pour un montant inférieur ou égal à 5 000 Dollars US par contrat.

Les Contrats de biens, travaux et services financés dans le cadre du Programme seront mis en œuvre conformément aux principes, règles et procédures énoncés dans le MCC PPG qui peuvent être téléchargés sur le site web de MCC : <https://www.mcc.gov/resources/doc/program-procurement-guidelines>.

Les marchés sont ouverts à tous les soumissionnaires/consultants de pays éligibles tels que définis dans les directives de MCC en matière de passation des marchés.

Les Avis spécifiques de passation des marchés pour les contrats en concurrence dans le cadre des procédures d'appel d'offres et des contrats de consultants seront publiés dès qu'ils seront disponibles, sur le site Web de MCA-Benin II au <http://www.mcabenin2.bj>, de l'United Nations Development Business (UNDB) au <http://www.devbusiness.com/>, du Development Gateway Market (dgMarket) au <http://www.dgmarket.com/>, dans les journaux locaux, et autres medias appropriés.

Les fournisseurs, entrepreneurs et consultants éligibles qui souhaitent figurer sur la liste de diffusion pour recevoir une copie des avis spécifiques de passation des marchés, ou ceux qui souhaiteraient obtenir des informations supplémentaires, peuvent contacter :

Millennium Challenge Account – Bénin II (MCA-Bénin II)

Attention : Agence de Passation des Marchés du MCA-Bénin II
Charles Kendall and Partners
Monsieur Valeriu ROTARU
Chef de Mission de l'Agence de Passation des Marchés

Adresse : MCA-Bénin II
Att : Agence de Passation des Marchés
95, rue 5.073, Immeuble KOUGBLENOU, Zongo Nima
01 BP : 101 Cotonou, République du Bénin
Tel : (229) 21 31 78 25 /67 05 00 81
E-mail : info-benin@charleskendall.com




Gabriel DEGBEGNI
Coordonnateur National